Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Juillet 1891 No. 41.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

CONSEILS ET PENSÉES.

Enfants! suivez toujours les bons conseils d'un père,
Pères, à vos enfants ménagez les avis;
Dans ce touchant accord où l'amour est prospère,
Le plus simple foyer devient un paradis.

Un tas de vieux grognons disent que dans ce monde
Il n'est rien de parfait, et surtout chez autrui;
Mais je crois qu'ils sont tous dans une erreur pro-
[fonde.
Car, la perfection, chacun la voit chez lui

Le vrai contentement remplace la fortune;
Il transforme en or pur les plus simples objets;
Tandis qu'à bien des gens on donnerait la lune,
Qu'ils ne saurait encore s'en montrer satisfaits.

Jetez un os aux chiens, ils se battent ensemble,
Et dès qu'il est mangé, ils sont encore amis,
C'est ainsi qu'ici-bas le plaisir nous assemble,
Mais, vienne l'intérêt, nous voilà désunis.

Pour tant qu'il soit fidèle aux lois de la justice,
Qu'il mette ses efforts à plaire à son prochain,
Qu'il soit bon, complaisant, sincère et sans malice,
L'honnête homme jamais n'est aimé d'un vilain.

Il n'est pas mal de gens qui, sans être myopes,
Ne peuvent y voir clair avec de forts bons yeux;
Mais il en est aussi qui, sans être cyclopes,
Y voient, rien que d'un œil, mieux qu'un autre avec
[deux.

LA VOISINE

CONTE MORAL

I

Il y avait une fois un jeune ménage de paysans; la femme était douce et soumise, le mari honnête, sobre et courageux; ils s'aimaient et rien n'était encore venu troubler leur entente parfaite.

Un matin qu'il labourait son champ, le paysan tua fort adroitement avec son fouet une belle perdrix qu'il avait aperçue tout à coup, près de lui dans le sillon.

—Voici de quoi faire un dîner de prince, pensa-t-il.

Quittant aussitôt son travail, il porta, tout joyeux, la perdrix à sa femme.

—Femme, laisse là ton ouvrage et hâte-toi d'apprêter cette perdrix; nous ne mangeons jamais rien de bon, nous autres. Je vais me régaler une fois en passant.

La femme s'empressa d'obéir à son seigneur et maître. Après avoir passé rapidement par toutes les transformations nécessaires, la perdrix revêtit bientôt un aspect des plus appétissants. Tout allait à souhait et la cuisson était à point, lorsque le sort voulut qu'une voisine vint faire visite.

—Eh! voisine, qu'est-ce qui sent donc si bon chez vous?

—C'est une perdrix. *Le mien* l'a tuée dans le sillon et l'a apportée pour notre dîner.

—Une perdrix! Ça doit être fameux, voisine! Je n'en ai encore jamais mangé de ma vie. Et vous?

—Ni moi non plus. Humez-moi cette odeur...

—Hum! une délice voisine.... n'allez-vous pas bientôt y goûter à cette jolie petite bête?

—Oh! non; je vais attendre mon mari.

—Pour qu'il la gobe tout entière à votre nez?

—Mon mari a le cœur trop bon pour faire ce que vous dites, voisine.

—Et moi, j'affirme qu'il le fera. Vous ne connaissez pas les hommes ma petite; ils partagent la maigre chair et non pas les bons morceaux.

—Si je croyais *le mien* capable d'une chose pareille....

—Lui abandonneriez-vous votre part?

—Non, certes. J'y ai droit, puisque tout doit être commun entre nous.

—Sans doute; mais alors, le plus sûr serait de prendre vos précautions à l'avance. Voulez-vous que je vous aide?

—Comment cela?

—C'est bien simple: mangeons la perdrix vous et moi.

—Grand Dieu! que dirait mon mari?

—Rien du tout, si vous savez vous y prendre.

—Que répondrai-je quand il la demandera?

—Soutenez-lui hardiment qu'il n'a rien apporté, qu'il rêve, qu'il est fou, que sais-je?

La voisine parla si longtemps et si bien, la perdrix répandait un parfum si délectable que la jeune femme se prit à dire elle aussi:

—Mangeons la perdrix.

Et la perdrix fut mangée.

II

Au coup de midi, le paysan rentra pour dîner. Sa femme lui servit la soupe, puis apporta des *Vilelots* comme à l'ordinaire; mais les *Vilelots*, ce jour-là, paraissaient au paysan une nourriture grossière et fastidieuse. Il y toucha à peine et se mit à chercher la perdrix des yeux, sans vouloir toutefois abaisser sa dignité jusqu'à en demander des nouvelles. A la fin, cependant, il n'y tint plus:

—Femme, où est la perdrix?

—Quelle perdrix, cher homme?

—Mais la perdrix que j'ai tuée et apportée.

—Tu n'as rien apporté, cher homme; je ne sais de quelle perdrix tu veux parler.

—Comment? la perdrix que j'ai tuée avec mon fouet?

—Si tu as tué quelque chose avec ton fouet, je n'en sais rien; mais que tu n'as rien apporté, je le sais bien.

—Ventrebleu! s'écria le paysan, frappant du poing sur la table. Je ne suis pourtant pas fou, j'espère.

—Là, là, cher homme! ne t'échauffe pas. Je ne t'ai jamais vu comme cela. Si tu m'avais apporté une perdrix, je l'aurais fait cuire, sois tranquille. Veux-tu que je t'explique ce qui t'est arrivé? Tu travailles si dur, mon ami, que tu éprouves le besoin de prendre un peu de repos quand le soleil monte; tu t'es couché là-bas, au champ, tu as rêvé d'une perdrix et maintenant tu exiges que je te la donne: ce n'est pas juste, conviens-en.

—Les rêves sont, par ma foi, de singulières choses, dit le paysan. J'aurais juré que j'avais tué cette perdrix.

Le lendemain, il vit un lièvre blotti dans le sillon. Le pauvre animal était blessé, il le prit aisément et s'empressa comme la veille de porter, tout joyeux, son gibier à la maison.

—Femme, apprête ce lièvre pour le dîner et ne prétends pas, cette fois, que je ne t'ai rien remis: c'est un lièvre magnifique, comme tu vois.

—Mon Dieu! cher homme, il suffit que tu l'apportes pour que je l'apprête, sois tranquille.

Le paysan regagna son champ et reprit son travail en songeant au bon dîner qu'il allait faire. La femme se mit à dépouiller et à préparer rapidement et soigneusement le lièvre. Elle achevait d'en surveiller la cuisson, lorsque la voisine arriva.

—Qu'est-ce qui sent donc si bon chez vous, voisine?

—C'est un lièvre. *Le mien* l'a pris dans le sillon et l'a apporté pour le dîner.

—Ah! voisine, quel régal. Je n'ai jamais mangé de lièvre. Et vous?

—Ni moi non plus, voisine.

—Mais dites-moi donc, voisine, comment va l'affaire de la perdrix? Vous en êtes-vous bien tirée?

—Admirablement! Je ne croyais pas mon mari si simple. Je lui ai fait croire qu'il avait rêvé; mais tout d'abord, il était comme un coq en colère. Si vous l'aviez vu frapper sur la table! Il voulait absolument sa perdrix.

—Sans moi, voisine, il ne vous eût même pas laissé y goûter.

—Cela se pourrait, car il s'est fâché très fort. J'ai dû lui tenir tête, pour la première fois depuis notre mariage.

—Bravo! voisine. Il faut toujours tenir tête aux hommes. Le vôtre a besoin d'une leçon. Vous devriez bien manger le lièvre..... Hélas! voisine, où serions-nous avec les hommes, si nous ne défendions pas nos droits? Ils nous traiteraient comme des esclaves, ils nous traîneraient à la potence. C'est la vérité, chère *kmotricka* (petite commère). Le lièvre est prêt, mangeons-le.

Elle parla si longtemqs et si bien, le lièvre répandait un parfum si délectable que la jeune femme se prit à dire, elle aussi:

—Mangeons le lièvre.

Et le lièvre fut mangé.

III

Lorsque le paysan revint à l'heure accoutumée et se mit à table pour prendre son repas, sa femme commença par lui servir sa soupe, avec beaucoup d'empressement, puis elle apporta un plat de bouillie, mais le paysan avait peu de goût pour la bouillie ce jour-là. Il mengeait très lentement attendant toujours et comme rien ne venait, il dit à sa femme:

—Donne donc les fourchettes.

—Les fourchettes, pourquoi faire?

—Mais, pour manger le lièvre

—Quel lièvre?

—Celui que j'ai pris et rapporté.

—Ah! cher homme, voilà ton rêve d'hier qui te revient à l'idée: seulement aujourd'hui, ce n'est plus une perdrix c'est un lièvre.

La discussion s'échauffa, le paysan s'emporta davantage et fut plus difficile à persuader que la veille; mais la langue des femmes leur tourne si vite dans la bouche que celle d'un pauvre homme, eût-il cent fois raison, est forcé de céder.

A bout d'arguments, le paysan sortit dans la cour, attrapa une poule, lui coupa le cou en présence de sa femme étonnée et dit:

—Tu ne nieras pas du moins, que j'ai tué cette poule. Fais attention à mes paroles ou foi d'honnête homme, tu t'en repentiras: Je te commande et t'ordonne d'apprêter la poule que voilà pour le souper. Tu m'entends?

La femme jura qu'elle l'entendait parfaitement et qu'elle aimerait mieux mourir que de manquer à l'obéissance qu'elle lui devait.

Au ton sévère de son mari, à sa colère concentrée, elle comprenait du reste qu'il était temps de cesser le jeu, mais la voisine revint vers le soir.

Oh! oh! voisine. Qu'est-ce qui sent donc si bon chez vous?

—C'est une poule.

—Une poule! les volailles ont la chair délicate; cela vaut mieux à tout prendre que le gibier. A propos, dites-moi donc, voisine, comment vous avez arrangé l'affaire du lièvre?

—Qu'il vous suffise de savoir que je l'ai arrangée, et non sans peine. Je ne me soucierais pas de recommencer.

—Bah! voisine. Il faut recommencer au contraire pour s'aguerrir. Croyez-moi, mangeons la poule, pendant que nous y sommes.

—Manger la poule... oh! pour le coup, je n'oserais plus jamais paraître devant mon mari.

—Allons donc! Commenceriez-vous déjà à trembler devant lui?

—Je ne tremble pas le moins du monde, mais...

—Mais cela ne tardera guère. Je connais cela, allez: on obéit d'abord en souriant, puis en pleurant. Une pauvre femme doit apprendre à résister tout d'abord, si elle ne veut pas être martyrisée pendant toute la suite de son existence. Du courage, *kmotrika*, du courage!

—Voyons un dernier effort... mangeons la poule.

La voisine parla si longtemps et si bien, la poule répandait un parfum si délectable que la jeune femme se laissa tenter une dernière fois.

Et la poule fut mangée.

IV

Ce fut sans préambule que le paysan lorsqu'il rentra le soir pour souper demanda à sa femme:

—Où est la poule?

—Quelle poule?

—Celle que j'ai égorgée.

—Tu as égorgé une poule?

—Et devant toi, encore. Je te conseille de faire l'étonnée... Ah! mais, exclama-t-il, en jurant, ça se passera donc toujours comme ça!

—Sais-tu, cher homme, je commence à craindre que tu n'aies pas la tête solide car, en vérité, tu n'as rien égorgé devant moi.

Cette fois la discussion fut tellement vive que jamais on avait rien entendu de pareil dans la petite maison. Tout à coup cependent, le paysan se tût, comme s'il abandonnait la partie, mais il n'en était rien. Il venait de réfléchir qu'il était urgent de châtier sa femme de façon à ce qu'il ne lui prit point envie de recommencer. Il hésita un instant, car il l'aimait bien et, quoique tout bouillant de colère, il ne se sentait pas le courage de la battre.

—Je vais aller au cabaret pour m'échauffer un peu, se dit-il, et me donner la force de payer, sans miséricorde, à cette traîtresse, la monnaie qui lui revient de droit.

A peine fut-il sorti que la voisine accourut.

—Où est votre mari! Comment va l'affaire de la poule?

—Ah! voisine, c'est fini, vos mauvais conseils m'ont perdue. Mon mari est d'une colère effroyable contre moi. Il ne m'aime plus, ce n'est que trop certain. Quel regard menaçant il m'a jeté avant de partir: Je suis sûre qu'il est au cabaret: les hommes qui se sont querellés avec leur femme ne manquent pas d'y aller pour achever, en buvant, de se monter la tête. Dieu sait ce qui va m'arriver, s'il me trouve seule à son retour. Je vous en prie, ne me quittez pas. Je suis à moitié morte de frayeur.

—Soit, dit la voisine, je reste. Il n'osera rien vous dire devant moi.

Elles veillèrent longtemps; le paysan ne rentrait pas. Lasses d'attendre, elles se jetèrent ensemble sur le lit, tout habillées, et la voisine ne tarda guère à s'endormir du sommeil lourd et profond que procure un estomac satisfait. Il n'en fut pas de même pour la jeune femme. La crainte du châtiment, les remords, l'inquiétude d'avoir perdu sans retour la confiance et la tendresse de son mari, la tenaient éveillée en agitant tumultueusement son cœur. Elle entend enfin un pas alourdi approcher de la porte. C'est lui, et en quel état. Il ne doit plus jouir de sa raison, après ces longues heures passées à boire. Saisie d'épouvante à la pensée que l'ivresse rend les hommes sourds à la prière, insensibles à la pitié, la jeune femme se lève doucement et se glisse par terre sous le lit.

Le paysan entre, son bâton à la main. Il s'avance titubant dans l'obscurité, lève son bâton et... une volée de coups tombe sur la voisine; l'un n'attend pas l'autre, ils tombent dru comme grêle sur tout le corps de la friande commère.

On devine si elle fut vite réveillée! mais elle eut beau se débattre, gémir, demander grâce, crier miséricorde, le paysan ne s'arrêta qu'au moment où le bâ-

ton s'échappa de sa main fatiguée. Lui-même se laissa choir sur le banc, inerte et parfaitement inconscient de la double méprise qu'il venait de commettre, en battant une femme qui n'était pas la sienne, et en la battant beaucoup trop fort. La voisine éperdue, à demi assommée, parvint alors à se sauver et à regagner sa maison où elle arriva brisée, rompue, malade à mourir.

V

La matinée était avancée et le jour venu depuis longtemps, lorsque le paysan se réveilla de son pesant sommeil. La mémoire lui revint peu à peu, et il jetait autour de lui des regards inquiets, s'attendant à voir sa femme couverte de meurtrissures, à entendre ses plaintes et ses lamentations. En ce moment, elle-même entra, fraîche et souriante, chargée des apprêts du déjeuner. Son mari n'en croyait pas ses yeux.

—Tu parais de bonne humeur, ce matin, dit-il.

—Moi ? ne suis-je pas toujours de bonne humeur ?

—Alors... tu ne souffres pas ?

—Pourquoi souffrirais-je ?

—Tu ne m'en veux pas ? tu n'es pas fâchée ?

—Tu n'as rien fait pour me fâcher, cher homme, bien au contraire.

—Mais pourtant, je t'ai battue, ma pauvre femme, et je pensais tout à l'heure que tu aurais à t'en plaindre et à en souffrir pour une semaine au moins.

—Décidément, cher homme, tu as perdu la tête ! tantôt tu me réclames une perdrix, un lièvre, une poule, tantôt tu veux m'avoir battue. Regarde, ai-je donc l'air d'une femme qui a reçu des coups?

Lorsque le paysan vit qu'elle ne portait aucune trace de contusions, qu'elle tournait, leste et joyeuse autour de son petit ménage, il se frappa le front et murmura :

—En vérité, elle a raison ; j'ai été fou pendant trois jours.

Ce fut seulement au bout de quatre semaines que la voisine put accomplir le trajet qui séparait les deux maisons. Elle arriva un jour toute dolente.

—Ah ! voisine que j'ai souffert ! que votre mari m'a fait du mal ! Vous me croirez si vous voulez ; j'ai été bleue de la tête aux pieds ; on ne me reconnaissait pas. Ah ! voisine, il m'a horriblement battue, le traître, le bourreau ! C'est affreux, c'est abominable !

Pour toute réponse, la jeune femme demanda :

—Voisine, comment avez-vous trouvé la perdrix ?

Ah ! voisine je l'ai trouvé délicieuse.

—Et le lièvre ?

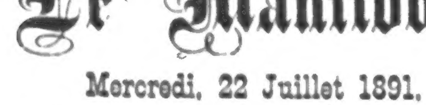
—Excellent.

—Et la poule ?

—Exquise.

—Eh bien ! voisine, puisque vous avez été contente de la perdrix, du lièvre et de la poule, vous devez être également satisfaite des coups de bâtons ; quand on aime les plaisirs, il faut aimer la peine et quiconque a péché doit s'attendre à souffrir... Votre servante, voisine.

Depuis cette époque, la jeune femme ferma résolument l'oreille aux suggestions tentatrices qui s'en viennent parfois rôder à la porte des filles d'Eve, comme autant de perfides, bavardes et gourmandes voisines.



Mercredi, 22 Juillet 1891.

NOTES D'OTTAWA

Le Sénat vient d'ajourner ses séances jusqu'au 29 courant, ce qui veut dire que la session va se prolonger jusqu'au mois d'août. Elle est interminable cette session d'été. On dirait que la température chaude apporte plus de chaleur dans les débats.

∴

Les communes en sont encore à discuter le budget sur l'amendement de Sir Richard Cartwright. Chaque jour, la séance s'ouvre à trois heures, puis, après une heure consacrée aux affaires de routine, le débat recommence pour durer jusqu'au milieu de la nuit. C'est à qui ferait le plus long discours, sans crainte de redire pour la vingtième fois souvent, ce qu'ont dit les préopinants. Il y a cependant de bons et même d'excellents discours ; mais souvent, que de verbiage simplement débité pour être imprimé dans les rapports.

∴

La mesure pour accorder l'aide demandée par la compagnie du chemin de fer de la Baie d'Hudson a été adoptée cette semaine, après un assez long débat et une forte opposition de la part des libéraux. On a tenté d'abord de jeter le ridicule sur ce projet important, puis on a fini par attaquer les promoteurs. Manitoba et tout le Nord-Ouest n'ont pas été ménagés dans ce débat. C'est toujours la même ritournelle : l'on a acheté le territoire et il a été payé avec l'argent des autres provinces. Tout ce qu'ont coûté les entreprises publiques, tout ce que coûte l'administration de notre vaste pays est, dit-on, payé par les autres provinces. Il serait temps, croyons-nous, de tirer nos comptes et d'établir notre feuille de bilan. C'est un fait incroyable peut-être, mais un fait avéré que Manitoba a tout autant, sinon plus contribué au trésor public que cette province a coûté, sans excepter la construction du Pacifique à travers la province. Nous défions qui que ce soit de prouver le contraire.

∴

L'enquête Tarte - McGreevy se poursuit toujours lentement ; mais jusqu'à présent, le seul témoignage à charge contenant quelque chose est celui du nommé Murphy, un individu qui a admis avoir volé $50,000 à New-York et qui doit subir un procès à Québec pour parjure. La seule preuve faite est qu'un M. Perley, ingénieur au département des travaux publics, a reçu en cadeau des bijoux au montant de $1,800. Cet officier a été immédiatement suspendu de ses fonctions.

∴

A propos d'enquêtes, il s'en poursuit une autre au comité des comptes publics. On a découvert que plusieurs employés permanents du département de l'intérieur se sont fait payer des *extra* au nom d'employés surnuméraires, pour travail fait en dehors des heures de bureau. C'est une irrégularité. Bien que le gouvernement n'ait payé que le travail bien et dûment fait, cependant, l'acte du service civil ne permet pas aux employés de recevoir plus que leur salaire pour tout service qu'ils peuvent rendre. Ceux qui ont pris part à cette spéculation ont été ou suspendus ou renvoyés. Certains officiers supérieurs ont même démissionné.

∴

Plusieurs Manitobains ont visité Ottawa ces jours derniers. M. A. F. Martin, M. P. P., est revenu de Winnipeg, où il était allé rendre témoignage dans la célèbre cause de l'ex-procureur-général Martin contre le vaillant directeur du *Free Press* de Winnipeg, M. W. F. Luxton. Le succès de ce dernier a réjoui tous les amis d'ici. Nous avons eu le plaisir de serrer la main de M. Bélanger, le sympathique et jovial *bourgeois* de la Cie de la Baie d'Hudson. Dire que M. Bélanger a fait ici un grand nombre d'amis, ne surprendra pas ceux qui ont déjà l'avantage de le connaître. M. J. A. Richard, le populaire négociant de Winnipeg, accompagné de notre jeune ami, M. Arthur Saint-Laurent, ont également passé quelques instants avec nous, ainsi que MM. L. G. Gagnon et John McKay, de Sainte-Anne-des-Chênes.

∴

Vous pouvez contredire en toute sécurité la rumeur mise en circulation, à Saint-Boniface, au sujet de la retraite de M. LaRivière, pour accepter une position dans le service civil. Il n'en a jamais été question.

∴

M. le curé P. Pelletier, de LaBroquerie, est de passage à Ottawa, en route pour retourner dans sa paroisse, accompagné de plusieurs colons allant s'établir à LaBroquerie. M. Pelletier a visité sa famille dans le district du Saguenay et a décidé quelques parents à aller tenter fortune dans sa nouvelle patrie.

∴

La dette nette du Canada au 30 juin dernier était de $233,530,221.

C'est une diminution de $612,150 pour le mois.

∴

Nous lisons les lignes suivantes dans la dernière lettre parlementaire du *Pionnier de Sherbrooke* :

"L'hon. M. LaRivière, qu'une grave indisposition a empêché de se rendre à Sherbrooke à l'occasion de la fête nationale du 1er juillet, commence à prendre du mieux et les médecins espèrent qu'il pourra bientôt assister régulièrement aux séances de la Chambre fédérale. Voilà une nouvelle que vos lecteurs apprendront avec la plus grande satisfaction.

"La maladie du vaillant député pour le comté de Provencher, au Manitoba, ne peut être attribuée qu'à l'excessive fatigue, suite de travaux et de veilles non interrompus Non-seulement les électeurs de son comté, mais aussi ceux des parties les plus éloignées de la Puissance, connaissant son zèle et son dévouement à toute épreuve, recourent sans cesse à lui et jamais il ne refuse de mettre au service du public sa longue expérience des affaires et les hautes facultés dont la Providence l'a doué.

"On peut dire en toute vérité que M. LaRivière est le représentant non-seulement de ses compatriotes du Manitoba, mais aussi de ceux de tout le Nord-Ouest.

LE GOUVERNEMENT GREENWAY

Persiste dans sa politique néfaste

Samedi dernier avait lieu à Virden un pique-nique politique tenu par les amis de l'administration actuelle. Parmi ceux qui ont adressé la parole, un des orateurs a dit que Manitoba devait beaucoup au gouvernement Greenway "pour avoir débarrassé la province de l'usage officiel de la langue française et pour avoir aboli les écoles séparées et y avoir substitué les écoles nationales." Ces appels francophobes et anti-religieux étaient prononcés en présence des hons MM. Greenway, Sifton et McLean. Ce dernier annonça aux électeurs qu'il allait remplacer l'ex - procureur - général Martin comme président du bureau de l'éducation.

Ainsi, la signification des déclarations, faits et gestes de ceux qui ont parlé à Virden, est que, les tyrans qui nous gouvernent, veulent pousser jusqu'au bout leur politique injuste et fanatique. Seulement, après les terribles échecs de l'hiver dernier et la double condamnation que vient de subir le gouvernement dans la personne de l'ex procureur-général, il faudra user de plus de ménagement et employer plus de ruses et d'hypocrisie ; l'on aura recours aux mensonges pour essayer de tromper la bonne foi d'honnêtes gens parmi une autre classe d'électeurs. Mais l'hon. M. Greenway, qui, d'après son ancien collègue, est passé ès-maître dans l'art de mentir, est maintenant connu et aura beaucoup de difficulté à jouer son double jeu.

Il faut espérer que nous nous rappellerons en temps et lieu de l'assemblée de Virden et des déclarations qui y ont été faites.

L'ELECTION DE BRANDON-NORD

Le nouveau procureur - général Sifton, le successeur de M. Jos. Martin, a enfin décidé de se présenter devant les électeurs : la date de l'élection de Brandon Nord est fixée, la nomination aura lieu samedi le premier août et la votation une semaine plus tard. Le bref a été émané à la date du 11 juillet et est rapportable le 15 août M. Thomas Westwood, de la municipalité de Westwood est l'officier-rapporteur.

Cette élection de Brandon s'est faite attendre un peu, mais c'était afin de profiter de la nouvelle loi qui a rapport à la préparation des listes électorales, laquelle le gouvernement a fait passer à la dernière session. M. Sifton veut prendre toutes les chances, et une liste faite à son gré lui en donne une qui n'est pas négligeable.

Si l'on est en droit de se plaindre des délais apportés à faire cette élection, que dire des deux divisions électorales de Winnipeg Sud et Manitou qui sont sans représentants depuis des mois ? Le gouvernement Greenway a-t-il si peu de confiance en luimême qu'il lui en coûte d'affronter le vote populaire ? Il ne faut pas trop risquer doit dire M. Greenway ; essayons d'abord Brandon, c'est le comté le plus sûr, et si nous réussissons là nous pourrons courir de plus grands dangers.

Oui, l'administration corrompue qui nous gouverne pourra mieux après supporter la défaite certaine qui l'attend dans les deux autres divisions.

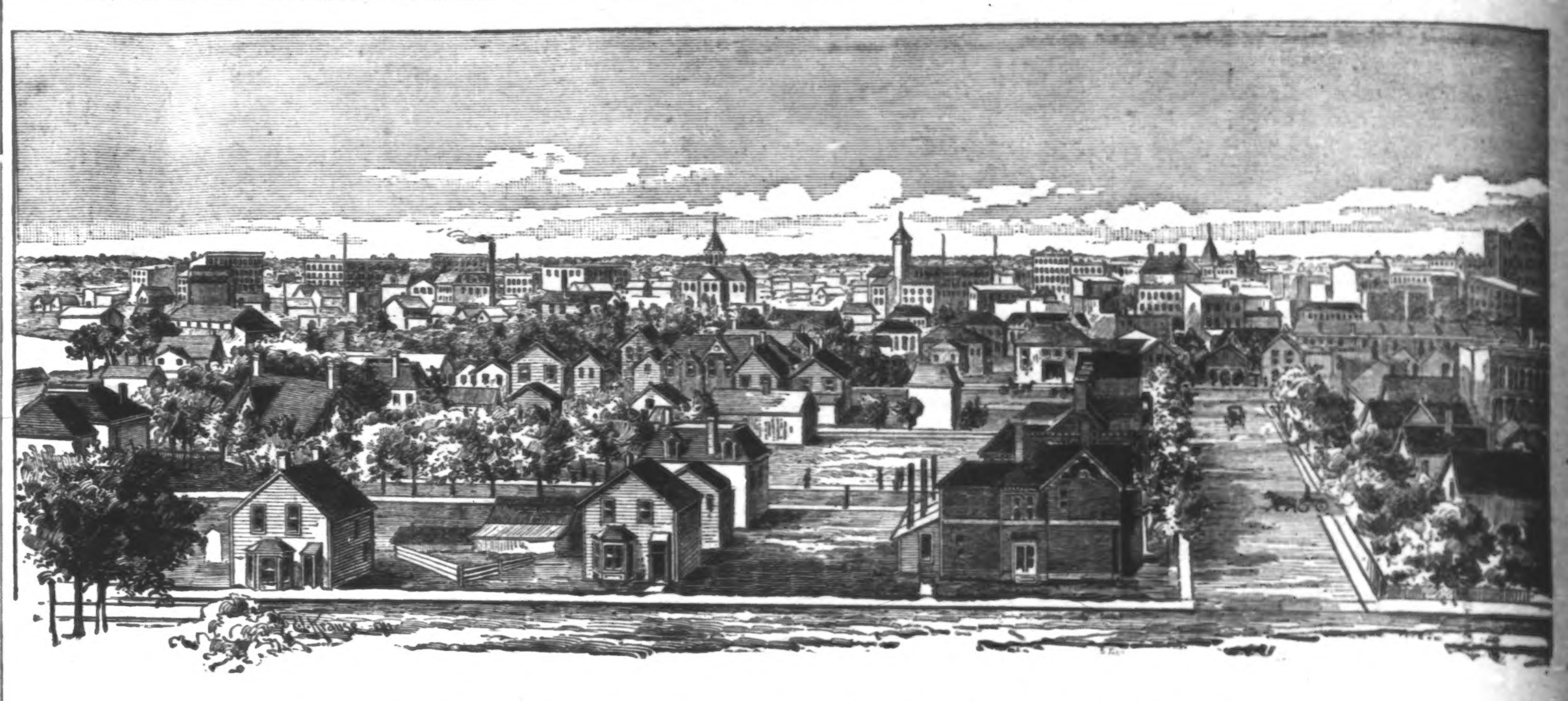
LA RECOLTE DU BLE

La *Tribune*, de Minneapolis, qui a étudié la situation à l'étranger, la résume ainsi :

L'Angleterre devra importer à peu près 150,000,000 de minots de blé. La France en aura besoin d'environ 110,000,000 de minots. L'Italie en importera probablement 40,000,000 de minots, pour suppléer à l'insuffisance de sa récolte qui est maigre. L'Allemagne, l'Espagne, la Hollande, le Portugal, la Belgique, la Grèce et la Suisse devront également importer du blé. La Russie en aura un surplus considérable, et le gros des exportations viendra de l'Amérique, car l'on a beaucoup tiré sur l'Inde et l'Australie.

On calcule qu'il faudra importer en Europe au moins 352,000,000 de minots de blé, tandis que les pays producteurs ne pourraient en exporter plus de 370,000,000 de minots. En France, l'écart entre la production et les besoins de la consommation sera énorme.

Avec la surabondante récolte que nous aurons à Manitoba, les cultivateurs peuvent s'attendre à obtenir d'excellents prix pour leurs produits cette année.



WINNIPEG—Vue prise en regardant au sud du Bureau de Poste.—(Du *Western World*.)

AU PORTAGE DU RAT

Hier était jour de fête et de réjouissance pour la population catholique du Portage du Rat, de Norman et de Keewatin. La nouvelle église construite récemment par le Rév. Père Baudin était bénie et ouverte au culte. C'est un joli édifice en pierre, bâti sur la crête d'un rocher élevé et dominant toute la ville. A la façade se trouve une tour carrée faisant saillie, en pierres bleues et brunes, posées alternativement et d'un très bel effet. Cette tour, destinée à recevoir un clocher, est inachevée. A l'intérieur, les murs fraîchement crépis, la voûte à larges panneaux en boiserie oblique, le sanctuaire avec son autel sur lequel s'élève une belle statue de Notre-Dame, à droite, une autre statue de la Sainte-Vierge, à gauche, une statue de Saint Joseph, un tableau du Sacré Cœur appendu au mur, la balustrade avec sa nappe blanche et les trois gradins qui la séparent de la nef, la tribune avec son orgue, forment un ensemble intéressant et agréable à voir.

La cérémonie a commencé à dix heures. Une foule nombreuse était déjà rendue sur le terrain de l'église et attendait l'ouverture des portes. On y remarquait une proportion notable de protestants. Le clergé, en surplis, sortit du presbytère et s'avança sur le perron du nouveau temple. C'étaient Mgr Grouard, le nouvel évêque d'Athabaska-McKenzie, le Rév. Père Camper, Provincial des Oblats, le Rév. Père Fox, curé de Sainte-Marie de Winnipeg, le Rév. Père Baudin, curé de la paroisse, et le Rév. Père Cahill, desservant des missions sauvages des environs. La bénédiction fut faite par Mgr Grouard. Après les prières d'usage auprès de la porte d'entrée, Sa Grandeur fit le tour de l'église en aspergeant l'édifice. Puis la porte fut ouverte, le clergé entra, et la foule se précipita dans la maison de Dieu.

La messe fut célébrée par le Rév Père Camper. Dans la tribune, un chœur puissant, accompagné des accords graves de l'orgue, fit entendre plusieurs beaux morceaux de chant sacré. La voix dominante de M. Leullier, de Keewatin, se faisait surtout remarquer. L'orgue était tenu avec habileté par Madame L'Heureux, de Norman.

Le sermon fut donné en anglais par le Rév. Père Fox. Il félicita et remercia les catholiques de la paroisse d'avoir élevé un si beau temple à la gloire du Dieu vivant. Il remercia aussi les protestants qui y avaient contribué avec libéralité S'adressant aux protestants comme aux catholiques, il fit ressortir certaines différences essentielles entre l'Eglise catholique qui ne change pas, qui est toujours la même depuis les apôtres, et les églises prétendues réformées qui varient continuellement. Ses remarques pleines de charité et présentées avec beaucoup de délicatesse, étaient de nature à émouvoir les protestants non préjugés qui l'ont entendu.

Le soir, à vêpres, Mgr Grouard prêcha en français. Son accent et sa voix sympathique faisaient une vive impression sur les auditeurs. Il montra les beautés, la sublime mission et l'action bienfaitrice de la religion catholique dans le monde. Parlant de ses sauvages du Nord, il nous dit avec quelle docilité ils avaient embrassé la vraie foi, et avec quelle ferveur ils s'efforçaient d'en pratiquer les préceptes. Il avait appris avec regret que les sauvages vivant dans le voisinage de cette localité étaient encore païens. Il exhorta les fidèles à prier pour eux, afin que Dieu ouvre leurs yeux à la lumière de l'Evangile, et à bien prendre garde, par leur conduite, de ne pas les scandaliser et retarder leur conversion.

La bénédiction du Saint-Sacrement termina cette belle journée religieuse.

La collecte faite dans l'église, à la messe et à vêpres, a rapporté une jolie somme.

La nouvelle église proclame la libéralité et le dévouement des catholiques de cette paroisse. Mais une partie considérable du succès est due surtout au Rév. Père Baudin qui, par son activité, son énergie et son industrie, a pu, avec une population peu nombreuse et qui ne compte guère de millionnaires, élever à la gloire de Dieu et de la religion un monument aussi magnifique. Le Rév. Père Baudin est un grand constructeur. Il était à la cure de Sainte-Marie de Winnipeg quand l'église actuelle y a été construite. C'est lui qui a fait bâtir l'église de Selkirk. Nommé il y a huit ans curé du Portage du Rat, il construisit la première bâtisse servant de chapelle et de presbytère Il y a deux ans, il bâtissait l'église de Keewatin. Et il vient de terminer le bel édifice en pierre qui a été hier béni et livré au culte. A côté de l'église neuve, s'élève un joli presbytère également construit par lui.

L'ancienne maison servant ci-devant de chapelle et de résidence pour le curé, doit être convertie en convent. Le Rév. Père Baudin espère avoir avant longtemps des religieuses pour tenir ici une école catholique. Espérons que le désir si légitime de ce brave et dévoué pasteur puisse se réaliser.

SPECTATEUR.

20 juillet 1891.

Nouvelles Religieuses

Le cardinal Manning a été félicité, jeudi, sur le 83me anniversaire de sa naissance. La Reine et M. Gladstone ont été les premiers à lui envoyer des messages de félicitations et des centaines de personnes ont fait porter leurs cartes à son palais. Son Eminence a reçu ses intimes et sa santé est excellente.

Le R. P. abbé Joseph Cozzaluzzi, vice - bibliothécaire de la sainte Eglise, vient de reproduire, d'après la méthode de la prototypie, le célèbre code grec de la Bible, qui est désigné à la bibliothèque vaticane sous le numéro 1209. Grâce à ce travail d'une extrême délicatesse, on pourra avoir sous les yeux, dans les principales bibliothèques du monde, le fac-simile parfaitement exact du texte grec le plus ancien de la Bible. Ecrit sur de très fines membranes de peau d'antilope, à la manière des anciens manuscrits égyptiens, ce code de la Bible remonte à l'époque de Constantin, ou peut-être même à une époque encore plus éloignée.

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, M. J. T. Beaudry a été nommé vicaire à Saint-Sauveur.

Dimanche dernier, à Sainte-Mélanie, Mgr l'archevêque de Montréal a conféré l'ordre du diaconat à M. J. B. Desrosiers, et celui de la prêtrise à M. J. Wilners.

La compagnie de Saint-Sulpice refuse de reconnaître l'abbé Lelong, qui vient de dénigrer en France notre pays, comme un de ses membres. Les messieurs du Séminaire demandent de ne pas les tenir responsables des idées de cet abbé.

Les Pères Jésuites ont décidé de faire des améliorations considérables à leur église et au collège Sainte-Marie.

L'église Saint-Joachim de Shefford est devenue la proie des flammes, pendant la tempête de mardi, la foudre ayant frappé le clocher. Le Saint-Sacrement a pu être transporté hors la chapelle, ainsi que les ornements et la plus grande partie du mobilier. Cette église avait été construite en bois et n'était assurée que pour la somme de $2,875. Pour aider les paroissiens à la reconstruction, Sa Grandeur Mgr l'évêque du diocèse fait un appel à la générosité des fidèles.

FEU M. JEAN MAGER

Notre ville déplore en ce moment la mort de l'un de ses citoyens les plus anciens et les plus respectés dans la personne de M. Jean Mager.

Il est décédé lundi matin, à l'âge de 85 ans, 6 mois et 14 jours, après une maladie de quelques mois soufferte avec les sentiments de foi d'un parfait chrétien.

M. Mager était né en Alsace-Lorraine ; il vint à Manitoba vers 1860.

Le défunt était le père de Mesdames Thomas et Emmerling, de Melle Ernestine Mager et de M. J. Mager, de Walhalla, et grand-oncle de M. Victor Mager.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale. Il y avait assistance nombreuse.

Nous offrons à la famille nos plus vives sympathies.

DECES

SAVARIAT—A l'Hôpital de Saint-Boniface, le 18 courant, M. Auguste Savariat, commis-marchand, de Winnipeg.

Les funérailles ont eu lieu lundi à la cathédrale.

Choses et Autres

En septembre, on fêtera à Aylmer, comté d'Ottawa, le second centenaire de l'atterrissement de M. de Coulonge et de ses trente compagnons à l'entrée de la rivière Coulonge, comté de Pontiac.

M. Rémi Raymond, ex-député de Saint Hyacinthe, vient de mourir à l'âge 81 ans.

Un syndicat ayant pour but la colonisation du Soudan, vient de se former en Angleterre.

Les élections pour l'Assemblée des Territoires du Nord-Ouest auront lieu le premier lundi de la première semaine de septembre.

On commencera au premier septembre prochain à exporter en Australie des quantités de bois coupées dans les forêts de la Colombie Anglaise.

L'Athabaska, de la compagnie du Pacifique, et le *Pontiac* sont venus en collision jeudi, près du Sault Sainte-Marie. Le *Pontiac* a sombré.

Malgré les $2,000 offertes aux personnes qui rapporterout le cadavre de M. Purcell, l'ex-député de Glengarry, Ont., on n'a pas encore réussi à le trouver.

Un cyclone s'est abattu sur West Superior, Wis, jeudi. Un hôtel en construction, où travaillaient une cinquantaine d'ouvriers a été renversé et plusieurs cadavres ont été retirés des ruines. Nombre d'autres maisons ont été démolies de fond en comble.

L'hon. M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, est de retour de son voyage en France

---

L'association des régistrateurs de la province de Québec en sa huitième session annuelle, vient d'élire ses officiers pour 1891-92, savoir :

L'honorable M. Rémillard, régistrateur de Québec, président ;

M. E. S. Orr, régistrateur du comté de Compton, vice président ;

M. Joseph Stevens, régistrateur du comté de Soulanges, régisseur ;

M. J. Z. Martel, régistrateur du comté de l'Assomption, secrétaire ;

M. N. Lecavalier, régistrateur d'Hochelaga et Jacques-Cartier, trésorier ;

M. Michel Bessette, régistrateur du comté d'Iberville, et M. A. Poisson, régistrateur du comté d'Arthabaska, auditeurs.

PERSONNEL

Son honneur le juge Dubuc avec sa famille est en villégiature pour quelques semaines à Portage du-Rat, Ont.

MM. Isaïe Richer et Avila Desautels, de Sainte-Anne, ont été nommés commissaires pour prendre des affidavits.

Madame P. Gosselin est revenue d'une promenade de quelques jours chez son frère, M. L. O. Lemieux, du Lac-des-Chênes.

L'hon. M. Girard est arrivé hier d'Ottawa. Après avoir passé quelques jours dans sa famille, il retournera reprendre son siège au Sénat.

M. Alphonse Germain, de Boston, Mass., qui était en visite chez son père, M. N. Germain, marchand de cette ville, est parti hier pour retourner chez lui, *via* Montréal.

Le professeur Robertson qui, en sa qualité de directeur de la commission de l'industrie laitière, rend de si grands services à la classe agricole du Canada, est passé à Winnipeg hier, en route pour Brandon, où il donnera la première conférence d'une série qu'il doit faire dans la province. Le professeur doit laisser deux inspecteurs qui, à l'avenir, habiteront la province.

M. L. G. LaBarre, de Saint-Pierre-Jolys, est revenu lundi de la province de Québec, où il avait été appelé au chevet de sa femme, décédée il y a quelques jours.

Rapport du Tresorier de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba

RECETTES.

Juin 26, 1890—Balance en caisse..	$ 45 26
Juin 24, 1891—Collection ou contribution	27 50
Pique-nique	95 55
	$168 31

AUSSI EN CAISSE POUR LE MONUMENT LAVÉRANDRYE.

1890, juin 26—Argent en caisse....	$45 50
1891, juin 26—Interêts	1 60
1891, juin 30—Quête	20 95
	$68 05

DÉPENSES.

Juin 24 1891—Une fanfare pour la journée	$ 35 00
Repas pour les membres de la fanfare chez M. Beauregard	6 50
A. Landry pour voiture	3 50
Dimarco pour crème à la glace	7 50
H. F. Despars pour clous, verrerie, etc	5 31
T. Pelletier pour cigares, sucreries, fruits, etc	27 10
Blackwood Bros	11 95
Dr J. H. O. Lambert pour acide....	1 00
Brownly & Co, louage d'une tente..	1 50
J. P. O. Allaire pour bois, etc	2 41
J. B. Leclerc pour passage des membres de la fanfare sur le pont et ouvrage d'homme	1 05
Ant. Gauvin pour impression du programme	5 00
M. Lucier ouvrage pour bannière..	3 75
Rev. M. Messier pour couverture de la bannière	3 60
Pour course en mangeant une tarte	1 00
Juillet 2—Pour aide d'une fanfare à Saint-Jean-Baptiste	13 00
Impression de billets d'excursion..	1 50
Ed. Guilbault, 1 boite pour insignes	5 00
	$135 67
A balance	32 64
	$168 31

T. PELLETIER,
Trésorier,
Ass. St. J. B. de M.

Saint-Boniface, 21 juillet 1891.

Chronique Locale.

—Le caporal Sowler, du 90me Bataillon, s'est noyé vendredi en se baignant dans la rivière Rouge.

—M. M. A. Kéroack occupe maintenant le magasin portant le numéro 547, rue Principale, Winnipeg.

—C'est demain le pique-nique de la C. M. B. A., sur les terrains de l'exposition en cette ville. Tous sont invités.

—L'excursion annuelle des employés du Pacifique Canadien aura lieu samedi à Morden. Deux convois partiront de la gare, le premier à 7 heures et le second à 8 heures.

—M. S. L. Bedson, ex-préfet du pénitencier à Stony Mountain, a été frappé de paralysie vendredi matin, à Ottawa, et il est mort dans la soirée. Son corps est arrivé hier par le Pacifique.

—Il n'est pas trop tard pour voir à ce que votre nom soit inscrit sur la liste des électeurs de la ville. Ne manquez pas d'aller examiner la dite liste qui est exposée au bureau du secrétaire de la ville.

—La troupe d'opéra Wilbur jouera à Winnipeg la semaine prochaine. Entre autres opéras on donnera les suivants : Nanon, Fra Diaviolo, La Grande Duchesse, La Bohémienne, la Princesse de Trebizonde, Giroflé Girofla, etc.

—M. L. O. Lemieux, d'Oak Lake, nous envoie de superbes échantillons de grains pris sur sa ferme, ces jours derniers. Ils comprennent : 1—Orge améliorée de Rennie ; 2—Blé Red Fife ; 3—Blé Russe Ledoga ; 4—Avoine de Cluster qui a obtenu prix ; 5—Orge prolifique de Carter qui a aussi obtenu prix. Les tiges mesurent de quatre à plus de cinq pieds et les épis sont longs et des plus fournis. Quand on voit un cultivateur posséder de vastes champs couverts d'une aussi riche riche moisson, l'on est forcé d'avouer que Manitoba, pour l'agriculteur, est bien la terre promise.

—Une bonne digestion est un bienfait des cieux. Si vous êtes privés de ce bonheur, voyez à n'acheter que des épiceries fraîches et pour cela aller visiter la maison Anderson & Lemieux au No. 245 rue Principale, Winnipeg.

—Tous les Canadiens, Français et Belges qui s'intéressent à la formation d'un CLUB ou CERCLE LITTÉRAIRE entre tous ceux qui parlent *français*, sont instamment priés de se trouver dans la grande salle de l'*Hôtel du Canada*, vendredi soir, à neuf heures, 24 juillet.

—Le corps d'un enfant nouveau-né a été trouvé flottant dans la rivière Rouge lundi, près de la manufacture de laine. Il était enveloppé avec un tablier, et devait avoir séjourné dans l'eau depuis quelque temps, car il était dans un état de décomposition assez avancé. A l'enquête tenue par le coroner Lambert, le verdict "noyé par des personnes inconnues" a été rendu.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne-des-Chênes.

20 juillet.— D'après les informations et les renseignements reçus, le nombre des pèlerins l'emportera de beaucoup sur celui des années précédentes. Puisse la Bonne Sainte-Anne exaucer les vœux et les prières de tous ceux qui viendront la prier dans notre humble sanctuaire de Sainte-Anne qui, nous l'espérons, sera bientôt remplacé par un temple plus convenable et plus digne de cette grande thaumaturge.

—Les dames de Sainte Anne ne prépareront pas, comme les années passées, un dîner aux pèlerins qui, cependant, trouveront dans les maisons privées tout ce dont ils pourront avoir besoin.

—Un service sera chanté demain dans notre église pour le repos de l'âme de M Joseph Nolin qui a résidé longtemps dans notre paroisse.

—Plusieurs se proposent de commencer leur foin cette semaine.

—M. Mathieu Pierson vient d'apprendre la nouvelle de la mort de son père décédé à Grosfays, Belgique, à l'âge de 90 ans.



ON recevra à ce bureau, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour une Ecole Industrielle à Red Deer, T. N. O.," jusqu'à lundi, le 16 août, pour l'exécution des travaux de la construction d'une Ecole Industrielle à Red Deer, T. N. O.

On pourra voir les devis au département des travaux publics, Ottawa, ainsi qu'au bureau de M. H. D. Johnson, Calgary, T. N. O., au bureau de M. H. J. Peters, Régina, et au bureau de M. D. Smith, Winnipeg, à partir de lundi, le 20 courant. L'on prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement : il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 14 juillet 1891.
2i 22.7



Ville de Saint-Boniface.

Le Conseil de la Ville de Saint-Boniface demande des offres pour les lots sous-mentionnés, situés dans les limites de la ville. Ces lots furent achetés par la ville aux différentes ventes de terres.

1o Lots 17, 18, 19 et 20, dans le bloc 4, 89 D. G. S., Saint-Boniface.
2o. Lot D, pt. 81, Saint-Boniface.
3o. 90 pds x 132 sur la rue Provencher pt. 71, Saint-Boniface
4o. Lot 1089 R. C. M., Saint-Boniface.
5o. Lot 1088 R. C. M., Saint-Boniface

Les offres seront examinées à l'assemblée du conseil le 27 courant.

La plus haute ni acune autre offre ne sera pas nécessairement acceptée.

E. R. LLOYD,
Trésorier de la ville.
2i 15.7



VENTE.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues par le département de l'Intérieur, jusqu'à mardi le 30 juin prochain pour l'achat du quart nord ouest de la Section 32, township 2, rang 22, à l'Ouest du 1er méridien principal, contenant environ 186 acres avec maison et autres améliorations.

Les conditions de la vente sont un cinquième comptant et la balance en quatre paiements annuels et égaux, avec intérêt à six pour cent.

Un chèque accepté par une banque incorporée au montant du 1er paiements payable au Sous ministre de l'Intérieur devra accompagner la soumission.

Les soumissions par dépêche ne seront point considérées.

On ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre,
JOHN R. HALL,
Secrétaire.

NOTE—La vente susdite n'aura lieu que vendredi le 31 juillet prochain. 5i. 27.5.91

AGRICULTURE

LA RÉCOLTE

La récolte est la fin et le couronnement des travaux de l'agriculture. Il semble que toute sollicitude doive être désormais bannie. Le fruit est mûr, il ne nous reste qu'à le cueillir ; et cependant tout le travail de l'année peut être compromis par notre nonchalance. C'est en approchant des côtes que les naufrages sont plus fréquents. On pourrait compter les pertes éprouvées par les cultivateurs au moment où la récolte est prête, où les travaux sont accomplis, toute dépense effectuée, comme étant les plus nombreuses et les plus funestes ; perte pour avoir laissé échapper le moment favorable, pour avoir devancé ou dépassé la maturité ; pertes pour les mauvais arrangements, qui surchargent l'opération de frais ; pertes enfin, pour les intempéries qui surviennent à cette époque de l'année où les orages sont si fréquents et si imprévus. Le cultivateur expérimenté, qui connait ces écueils de l'agriculture, n'est jamais plus inquiet et plus affairé que dans ce moment suprême, et c'est par l'opportunité, l'à-propos de ses combinaisons et la rapidité de ses mouvements qu'on peut principalement le juger. Le débutant aura conduit aussi bien que lui tous ses travaux de culture ; c'est aussi que les forces dont il dispose habituellement auront pu y suffire : c'est qu'il a eu un temps, pour ainsi dire, indéfini pour le faire, et que la plupart d'entre eux peuvent, sans grand inconvénient, être remis d'une semaine à l'autre. Mais arrivé à l'époque de la maturité des plantes, l'homme consommé dans son art sait seul saisir le moment propice, mesurer l'étendue de son travail, calculer lès chances probables d'interruption, proportionner le degré de maturité qu'il doit saisir pour commencer sa récolte à sa durée probable ; s'assurer le nombre d'ouvriers et d'attelages qui lui sont nécessaires. Aussi, chez lui, tout se termine rapidement et à peu de frais, tandis que, chez son voisin, le temps se perd dans des hésitations, dans l'emploi des moyens intempestifs. Le moment propice mal choisi fait dépasser la maturité pour les derniers jours de la récolte, et produit des pertes considérables ; on est arrêté par le défaut d'ouvriers nécessaires, et on s'en procure de nouveaux qu'à grands frais, etc., etc.

Il y a donc quelques principes généraux qu'il ne faut jamais perdre de vue relativement aux récoltes.

1o S'assurer le plus grand nombre d'ouvriers possible.

Il n'y aurait plus de chances fâcheuses à courir si on pouvait faire la récolte en un jour, parce qu'il serait facile alors de choisir l'époque de la maturité, de juger de l'état du temps. Chaque jour de plus ajoute une chance nouvelle. Heureusement qu'aujourd'hui l'agriculture manquant de bras, peut demander à la mécanique les progrès qu'elle eût dédaignés autrefois, et grâce à ces machines merveilleuses que doit posséder tout bon cultivateur, la récolte est vite terminée.

2o Les ouvriers devant faire chacun une partie distincte de l'ouvrage, il faut proportionner leur nombre respectif de manière que tous travaillent sans relâche. Ici, le jugement du chef de culture entre pour beaucoup, car nos formules ne sont que des indications moyennes susceptibles de modifications infinies.

3o Le nombre d'ouvriers étant déterminé, ainsi que la durée probable de la moisson, on pourra juger en quel état de maturité il faut la commencer.

4o Les produits récoltés doivent être mis le plus rapidement possible dans un état où ils ne puissent pas craindre les intempéries. C'est dire assez qu'il ne faut laisser aucun intervalle entre les opérations et que les gerbes doivent être engrangées et mises en meules aussitôt que possible.

LE FRANÇAIS COLONISATEUR

Il y a longtemps que cela a été dit, et ce n'est pas moins une puérilité que le premier jour. L'origine du propos vient de ce que la France, qui a eu beaucoup de grandes et de magnifiques colonies, n'a pas su les conserver, et que les Anglais qui en ont hérité, les ont gardées et s'en sont fait de très grandes fortunes. C'est vrai, mais ce qu'il faudrait dire en même temps, c'est que si les Français ont perdu leurs possessions d'outre-mer, ce n'est pas par incapacités colonisatrices, mais par les chances de la guerre. Ce qu'il faudrait ajouter encore, c'est que les Français savent si bien coloniser, que là même où leur souveraineté a disparu, leurs traces, leurs traditions, leurs mœurs, leurs méthodes, leur langue sont restées et aussi les sympathies des habitants.

" Nous ne voudrions pas entrer en détail dans la discussion des innombrables " arguments," tous usés jusqu'à la corde, sur lesquels s'appuie l'écrivain du *Commercial Advertiser* ; mais entre cent exemples que nous trouverions dans le monde entier, nous l'invitons simplement à jeter un coup d'œil sur la carte de l'Amérique septentrionale ; il y verra que tout le pays du nord au sud, du Canada à la Louisiane, tout le long de la vallée du Mississipi, garde encore, après un siècle, les marques profondes de la colonisation française. En outre, il chercherait vainement un point du globe, aux Antilles ou dans le Pacifique, à Bourbon, à Maurice, qui ne soit resté marqué au coin de la colonisation française là où elle a passé. Il parle de l'Afrique comparée à l'Australie. Mais l'Afrique française a trois millions d'indigènes qui n'ont pas cessé de guerroyer depuis le temps de l'empire romain, et l'Australie n'a que quelques malheureux sauvages désarmés. Et avec cela il y a plus de Français en Algérie qu'il y a d'Anglais dans toutes les colonies de l'Afrique australe.

Nous nous arrêtons là, car ce serait du temps perdu que de relever toutes les erreurs et les fantaisies de l'article auquel nous faisons allusion. Il y a des choses auxquelles on ne saurait se prendre, faute de substance ; nous ne trouvons ici qu'un parti pris sans corps et sans consistance : il serait puéril de nous y arrêter.

—(*C. des Etats-Unis.*)

PENSÉES D'UN CULTIVATEUR

Pensées d'un bon cultivateur :

1o Le cultivateur qui n'a pas de dettes regarde toujours le front haut, il est riche et heureux.

2o Quand vous achetez un objet, surtout si vous l'achetez à crédit, arrêtez-vous un instant et pensez à la somme de travail et la quantité de sueurs que vous devrez dépenser pour gagner une piastre.

3o Que le jardinier se rappelle que plus tôt il fera la guerre aux insectes nuisibles et aux mauvaises herbes, plus tôt il en sera victorieux. Quelques jours de retard rendront le combat plus rude et souvent la victoire incertaine.